

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 69

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: J.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eh ! bien, jusqu'ici l'attitude masculine a vraiment été excellente envers nous. Sans que nous ayons eu à batailler, dans tous les partis de la gauche on a loyalement offert des places assez bonnes à plusieurs femmes. Beaucoup d'entre nous travaillent dans les comités politiques et elles parcourent tout le pays en faisant des discours dans un grand nombre de communes où leur parti les invite. Trois ou quatre seront certainement élues. Ce n'est pas beaucoup, mais le nombre de femmes vraiment capables n'était certes pas grand, avouons-le carrément — et beaucoup, parmi les meilleures ont malheureusement dû refuser, ayant une autre tâche très sérieuse qu'il leur était impossible d'abandonner.

Aucun des partis de la droite n'a offert une place à une femme, par la simple raison qu'aucune candidate ne s'est présentée : ici, les femmes très religieuses ont le suffrage en horreur, le trouvant en contradiction flagrante avec certains textes bibliques. Mais là aussi, les idées marchent. Et nous voyons ce symptôme charmant : c'est un des chefs anti-révolutionnaires, très aimé, qui vient de faire volte-face et a écrit une œuvre excellente pour ouvrir les yeux aux femmes de son parti au sujet du suffrage. Vous voyez que la période de lutte est close.

Ce qui nous manque tout le long de l'échelle sociale, c'est l'intérêt vibrant de la femme elle-même — à part une minorité qui grandit heureusement à vue d'œil.

P. DE H.

N. D. L. R. — *Notre collaboratrice a omis de dire ici, par modestie, qu'elle était candidate à la députation pour le parti libéral. Nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent : le Mouvement Féministe serait très fier de compter une députée parmi ses collaboratrices !*

De-ci, De-là...

Une abonnée nous écrit :

Une initiative très intéressante due aux femmes américaines, et dont il serait peut-être intéressant de s'inspirer dans nos cantons agricoles, est l'enrôlement de volontaires féminins pour le travail de la terre, recrutées chez les élèves des grands collèges, en vacances pendant les mois d'été, et aussi chez les ouvrières des industries dites « de saison », couturières, modistes, fourreuses, etc., dont les trois à quatre mois de chômage complet tombent justement pendant la période de presse agricole. Des essais ont été tentés, l'été dernier, en Amérique et en Angleterre ; ces femmes et jeunes filles, formées en équipes de 6, 20, 50 et jusqu'à 70 volontaires, ont été réparties entre les différents centres agricoles et dans les grandes fermes. Elles ont été employées à faner, à moissonner, à la récolte des fruits, des graines, au soin du petit bétail ; quelques-unes ont conduit la charrue américaine. Elles sont très utiles en tout ce qui concerne la production laitière, manutention du lait, fabrication du beurre, etc. Le résultat a été doublement satisfaisant : pour les paysans, recrutement d'une main-d'œuvre toujours plus difficile à se procurer, et pour les jeunes filles, amélioration de la santé en général, intérêt acquis pour les choses de la terre, ce qui est d'un heureux présage pour l'avenir de l'agriculture. Les difficultés à surmonter sont nombreuses, je le reconnaiss ; toutes sortes de questions morales et matérielles interviennent, qui ne sont pas faciles à résoudre ; je ne parlerai que de l'une d'elles, ardue entre toutes, celle du logement. Elle se pose déjà pour les ouvrières de campagne, pour qui l'on réclame aujourd'hui un logement plus confortable qu'un coin de grange ou d'écurie. Pour les femmes, cette question a une importance primordiale. En Amérique, pays où l'on se « débrouille », on l'a résolu par des tentes portatives dans le genre des « camping » utilisés par nos éclaireurs. Chez nous, où les distances sont moins grandes, pourquoi n'utiliseraient-on pas les écoles, dont les locaux sont vides pendant les mois d'été, et où l'on improviserait sans peine des dortoirs aérés et salubres, les bâtiments scolaires de la plupart de nos communes rurales étant vastes, clairs, bien situés. Ce serait un logement parfait pour nos volontaires. Le matériel pourrait être loué ou prêté par des sections de la Croix-Rouge. Ce serait en tout cas, me semble-t-il, une

chosé à étudier, et que « les Associations de ménagères » dont on réclame la création, pourraient inscrire à leur programme d'action.

J. D.

* * *

Nous recommandons très chaudement à nos lectrices :

D'une part, les cours de vacances de l'Ecole sociale pour Femmes à Genève, qui s'ouvriront le 12 août, et continueront en quatre séries jusqu'au 30 septembre. Les sujets traités dans ces cours et conférences sont de ceux qui intéressent spécialement toute femme, non seulement féministe, mais encore préoccupée de son devoir social. Et les « Exercices pratiques » de la seconde série (26 août-4 septembre) sont tout spécialement destinés aux membres de nos Sociétés féminines de tout genre, auxquels ils peuvent rendre les plus grands services. (Voir aux annonces, et demander le programme détaillé et l'horaire au local de l'Ecole, Athénée, Genève.)

D'autre part, les *Fürsorgekurse* de Zurich, qui fonctionneront régulièrement à partir de septembre 1918 jusqu'en octobre 1919. Le programme, très bien étudié, comprend une partie théorique (soins des enfants, questions éducatives, assistance, prévoyance sociale, etc.), une partie pratique (soins des nourrissons, des malades, jeux éducatifs, tenue de maison, etc.), des conférences sur des sujets divers d'assistance et de prévoyance sociale, et des cours complémentaires (économie politique, instruction civique, féminisme, hygiène sociale, anti-alcoolisme, logements malsains, etc., etc.). Mme de Meyenburg, Merkurstrasse, 64, fournira sur demande tous les renseignements.

VII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Berne.

Les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin, le « peuple suisse » était invité à se prononcer sur l'impôt direct fédéral. Et tandis que « le peuple », toujours plein d'égards pour nous, s'affairait à décider si nous payerions ou ne payerions pas cet impôt, nous, les femmes, avions le loisir de siéger dans la salle du Grand Conseil de Berne, où se tenait la VII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage. Au cours de la séance, l'assemblée vota la proposition, présentée par Mme Leuch, de protester contre le fait que le projet de Code pénal fédéral sera, lui aussi, selon la formule, « soumis au peuple », et appliqué, sans que les femmes aient été consultées. Ces deux circonstances auraient suffi à donner à l'assemblée le sentiment bien net de la justice et de l'opportunité de ses revendications, si ce sentiment avait pu lui manquer.

Des 16 sections (dont l'une, celle d'Interlaken, est affiliée de cette année) qui composent l'Association, 12 étaient représentées par 41 délégués, auxquelles s'étaient jointes les invitées de 8 associations féminines suisses.

Dans son rapport présidentiel, Mme Gourd retrace l'activité du Comité pendant l'année écoulée. Celui-ci avec l'aide des sections, a fait une enquête sur l'égalité des salaires masculins et féminins ; il a entrepris l'étude de la nationalité de la femme mariée ; examiné des manuels d'instruction civique, etc. Par contre, il n'a pu faire avancer la question de la révision de la Constitution fédérale dans le sens de l'extension du droit de vote aux femmes ; car M. le Dr Spahr, auteur de la proposition acceptée par l'assemblée de 1917, n'a jamais fourni le texte définitif de sa proposition. L'étude n'en est pas abandonnée ; mais le nombre des Parlements cantonaux qui discutent la question du suffrage semble indiquer que c'est la voie cantonale qu'il faut suivre ; cette opinion concorde avec les expériences faites aux Etats-Unis. Mme la Présidente rappelle que l'année 1917-18 a vu les deux plus grands succès que notre cause ait jamais remportés : l'affranchissement politique des femmes anglaises, et celui des Américaines de l'Etat de New-York ; — ainsi